



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 70116

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la fiscalité de l'épargne. Dans son rapport intermédiaire sur la mise en oeuvre du plan d'action pour les services financiers, la commission européenne a annoncé l'adoption de nouvelles propositions législatives relatives à la fiscalité de l'épargne pour le second semestre 2002. Cette annonce suscite l'inquiétude des nombreux petits épargnants français. Aussi, compte tenu des enjeux économiques mais aussi sociaux des mesures annoncées, il lui demande de lui préciser les mesures fiscales que le Gouvernement compte défendre auprès de la commission européenne et de ses partenaires européens dans le cadre de la préparation des futures directives européennes portant sur la fiscalité de l'épargne.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70116

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 6999